

Réunion plénière décentralisée du Comité de Direction
A FAMECK
Lundi 3 avril 2023
à 18 heures 30
Procès-verbal

Présidence : Christophe SOLLNER

Présents :

COLOMBO Alain - DEHLINGER Benoît - DELLA MEA Roberto - DOUSEN Ali - GAERTNER Patrice - GIULIANI David - GOTTE Michel - GUESMIA Jamel - HOCQUAUX Christian - HURULT Olivier - KIHLMAN Patrice - KLEIN Renée - KOENIG Hervé - LAGRANGE Roger- LAMY Julian représentant des clubs - MAURICE Michael CTR - Mustapha MALEK, CTR - LACOUR Christian – MERULLA Vincent - PAUL Dominique– SARTORI Anthony - TAESCH Pierre – THIRIAT Bernard -VIGNERON Henri –

Excusés :

ARANDA Julien- BARTHEL Christelle- CASANOVA Dominique- HESSE Patrick- MICHALSKI Edmond – Bertrand RISSER- SERREDSZUM Cyril- WIRIG Michel

Assistent :

- Laurence KLEBER-MASET ; conseillère départementale du canton de Fameck
- Christophe WOIRHAYE représentant Monsieur le maire de Fameck
- Emmanuel SALING, Directeur Général du DMF

Les présidents de clubs :

- Smaïn BOUCETTA : ES FAMECK
- Romain HUNET : RC NILVANGE
- Mathieu PRETTO : US FLORANGE EBANGE

Le président remercie la mairie pour le prêt de la salle Victor Hugo et le club de Fameck pour l'organisation de l'accueil de ce comité de direction.

Ordre du jour

1. Carnet

Décès :

- Madame LOHMANN, épouse de Lucien LOHMANN, président de la commission de discipline Montagne Nord.
- Monsieur Yves MORCEL, époux de Aliette MORCEL, membre de la commission de discipline seniors secteur houiller et déléguée du DMF
- Madame Jeanne MERULLA, maman de Vincent MERULLA, membre du CD, président de la CDA.

Prompts rétablissements :

- Madame GOTTE, épouse de Michel GOTTE, membre du CD.
- Jean BESANCON, président de la sous-commission d'Hayange
- Michel FIX, vice-président de la commission des délégués
- Jean Marie BRICLOT, secrétaire de la commission des délégués

Félicitations :

Equipes U13 qualifiées pour la finale régionale de BRUMATH les 13 et 14 mai, à la suite des finales départementales du Festival U13 de Maizières les Metz les 1 et 2 avril

U13 F : FC METZ, BEAUSOLEIL SARREGUEMINES, MONTIGNY les METZ, UCKANGE
U13 G : THIONVILLE LUSITANOS, MAGNY, AMNEVILLE

2. Intervention du président :

. Futur siège du DMF et AG de printemps 2023

La situation concernant l'achat au stade St Symphorien ne semble pas évoluer de façon favorable actuellement. En effet, pour les juristes, il faut composer avec le bail emphytéotique détenu par Metz Stadium pour mettre en place un bail de location minimum et permettre le paiement de l'ensemble des travaux par le District.

Des discussions sont donc toujours en cours.

Pour l'heure, dans l'attente des propositions à venir, les membres du Comité de Direction prendront la décision définitive lors d'une de leurs prochaines réunions.

. Sujets divers en réflexion suite aux rencontres du Président avec les clubs.

- Réflexion du CD de la LGEF à effectuer sur le prix des mutations pour les jeunes hors période
- Dossiers de demande pour les terrains de foot à 5 extérieurs et éclairés à déposer en urgence
- Paiement des arbitres par le DMF souhaité par des clubs : réflexion à mener.
- Instauration d'un bonus/malus à étudier pour les clubs qui organisent des plateaux de U7 & U9 permettant de compenser les dépenses effectuées pour les goûters des jeunes.
- Possibilité pour les 4 mutations autorisées qu'elles soient toutes possibles hors période
- Arbitres officiels sur les rencontres féminines et éventuellement capacitaires pour le foot à huit féminin
- Clarté dans les sanctions financières dans foot club
- Information aux clubs sur l'usage de Footclub pour afficher les coordonnées des membres
- Information sur les groupements et ententes pour éviter les fusions

. Recrutement et fidélisation de l'arbitrage (financement)

Dans le cadre de la fidélisation et le recrutement des arbitres, une somme de 90 000€ a été attribuée par la FFF à la LGEF et aux districts et utilisée dans le cadre de la mise en place d'un CTRA spécifique en charge du recrutement d'arbitres en lien avec les clubs.

Le DMF bénéficiera d'une somme de près de 6 000€ pour la mise en place d'un alternant, coordinateur avec les clubs.

. Présidence de la Commission Féminine,

Faisant suite à la démission de son président Alain LEFEVRE, une réunion plénière de la commission sera convoquée prochainement afin de trouver la meilleure solution pour un fonctionnement optimum des compétitions et des pratiques féminines.

. Statut financier de la LGEF,

La convention d'objectifs a été signée entre la LGEF et la FFF. Une somme de 50 000€ supplémentaires provenant de la LGEF est distribuée entre les neuf districts de la Ligue, en particulier ceux à plus faible effectif.

Le statut financier de la LGEF avait été établi au niveau le plus bas appliqué par les trois territoires au moment de la création de la LGEF ce qui entraîne actuellement une situation financière « limite ». Aussi, pour la saison prochaine, il est envisagé par le Comité Directeur de la Ligue les augmentations suivantes :

- Augmentation pour les licences seniors et vétérans
- Augmentation à l'euro supérieur pour les autres licences
- Augmentation des droits de mutation pour les jeunes

Ainsi un meilleur équilibre financier serait assuré pour la LGEF, ce qui permettrait par ailleurs la création d'actions innovantes au bénéfice des clubs.

Ainsi aussi, les neuf districts de la LGEF n'auraient pas à augmenter les montants inscrits à leur statut financier.

. Situation du District d'Alsace

Une réunion extraordinaire du Comité Directeur de la LGEF s'est tenue le 29 mars 2023.

A la majorité de ses membres, le Comité Directeur a voté favorablement à la proposition posée :
« **Non défavorable à la sortie du District d'Alsace de la LGEF** »

Une réunion cruciale regroupant les représentants LGEF, du ministère, de la FFF, du District d'Alsace, se tiendra fin avril. Madame OUDÉA-CASTÉRA, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aura alors à se prononcer sur le sujet.

3. L'état de la réflexion sur les compétitions U13 et Jeunes > Roger LAGRANGE

Le groupe de travail composé par Roger LAGRANGE s'est réuni à deux reprises pour élaborer des propositions à soumettre au Comité de Direction.

Dès la saison 2023 – 2024, il est proposé :

- Création de deux nouvelles catégories : U14 et U16, ce qui donne pour la saison prochaine une offre de pratique dans les catégories U13, U14, U15, U16 et U18.
- Championnats en deux phases (aménagées en D1)
Soit deux groupes de 10 équipes = 20 équipes au printemps et de 12 équipes en automne.
2 descentes par groupe de D1 en D2 remplacées pour la seconde phase par le premier des 4 groupes de D2
- Architecture identique pour toutes les catégories soit :
 - o 2 groupes de 10 équipes = 20 équipes en D1
 - o 4 groupes de 10 équipes = 40 équipes en D2
 - o Le reste en D3 et D4 si nécessaire
- Montées et descentes générationnelles

Exemple :

En U15, l'équipe est maintenue en D1. La saison suivante, l'équipe sera en U16 au même niveau de D1

En U15, l'équipe de D1 descend en D2. La saison suivante, l'équipe sera en U16 D2

De ce fait, chacun restera à son niveau à condition qu'il engage une équipe dans la catégorie concernée. Chaque club gardera la maîtrise de ses engagements en fonction du nombre de ses licenciés.

Après quelques observations, le Comité de Direction avalise les propositions émises.

4. L'état de la réflexion sur les comportements > Pierre TAESCH

Faisant suite au séminaire de février et du travail de prospective effectués lors de la réunion du Comité de Direction d'Hagondange, une première visioconférence a réuni les neuf membres du groupe de travail.

Le groupe a choisi de travailler sur les catégories U13, U15 très sensibles sur le plan « environnemental ».

Objectif : valoriser et responsabiliser les parents et réalisation d'un mini-guide du « Parent Fair – play », personnes de chaque équipe suivant régulièrement leurs enfants et jouant le rôle de :

- Modérateur au bord du terrain
- Animateur d'une convivialité entre les spectateurs
- Prévention des comportements agressifs en compagnie de son homologue

Une action pilote sera menée dans le secteur SIDERURGIE sur les équipes

- D2 Groupe B en U15
- D1 niveau 1 poule A en U13

Etapes :

- Création d'un Google Forms adressé aux présidents de clubs des équipes concernées afin de recenser deux parents volontaires pour cette action, recensement des candidatures
- Présentation du projet lors du prochain CD avec travaux de groupes
- Réunion de sensibilisation pour les parents concernés dans un club central du secteur Sidérurgie
- Mise en place de l'action en mai
- Bilan pour extension en septembre 2023

Souhaits :

- Gilet de couleur vive permettant d'identifier le parent sur le bord du terrain
- Invitation des parents volontaires sur une rencontre au FC METZ

7. Le Service Civique > Manu SALING

250 jeunes « Service civique » sont actifs dans les clubs. Un tel nombre engendre un surcroît de travail administratif des services du DMF en charge et ... quelques dysfonctionnements dus à des négligences des clubs ou à la « légèreté » des jeunes.

La formation civique et citoyenne doit aborder des thèmes relatifs aux valeurs de la République ou à l'organisation de la cité.

Les formations obligatoires sont assumées grâce au dévouement de l'équipe de formateurs bénévoles de qualité du DMF.

C'est une belle réussite pour le DMF au service des clubs mais deux fois par an il s'agit de remettre l'ouvrage sur le métier.

8. Journée nationale des bénévoles > Vincent MERULLA

19 bénévoles mosellans ont été sélectionnés afin de participer à cette manifestation qui se déroulera les 29 et 30 avril prochains avec, comme point d'orgue, l'invitation aux finales des Coupe Gambardella et Coupe de France au Stade de France. La Commission Bénévolat et Distinctions de la LGEF a la charge de l'organisation du déplacement à Paris. Les heureux participants tout comme leur club n'auront à fournir aucune participation aux dépenses. La participation aux frais de déplacement sera proportionnelle au nombre de participants de chaque district.

9. Les formations « Valeurs de la République et Laïcité » > Pierre TAESCH

La décennie 2010 aura interrogé notre manière de « vivre ensemble » et le sport demeure un champ propice à l'expression et à l'interaction entre les individus, ce qui donne une réalité concrète à cette valeur. Cependant, de nombreuses atteintes possibles au principe de la laïcité se développent et cette dernière, dans le champ du sport, implique à chacun : éducateur, sportif, dirigeant des notions de respect de la loi, de la liberté et de chacun.

Via cette formation, le ministère des sports poursuit plusieurs objectifs majeurs :

- Permettre à chaque acteur du sport de prendre du recul sur les atteintes au principe de la laïcité
- Permettre à chaque acteur du sport de se familiariser avec le cadre juridique prévu pour garantir ce principe de la laïcité et du « vivre ensemble »
- Permettre à chaque acteur du sport de mieux se positionner, réagir d'une manière appropriée et apaisée aux possibles remises en cause de la laïcité.
Dans ce cadre, plusieurs possibilités d'information et de formation sont proposées et méritent de faire l'objet d'un plan d'action auprès des acteurs du football mosellan
- Sensibilisation VRL obligatoire sur une journée pour les services civiques
- Une sensibilisation sur une journée est étudiée pour le milieu sportif. Les délégués en seront bientôt les bénéficiaires
- Formation de niveau 3 sur deux journées (en axant davantage certaines interventions vers le domaine du sport)
- Formation de niveau 2 sur trois jours.

10. Les choix de lieux de finales 2023 > Henri VIGNERON

Le secrétaire général rappelle la démarche de désignation des finales et manifestations sportives : appel à candidature en novembre 2022 puis choix des lieux lors de la réunion du CD de décembre 2022.

Les lieux suivants avaient alors été retenus :

- FESTIVAL U13 et U13F : Maizières-Lès-Metz les 1^{ers} et 2 avril 2023
- Rassemblement FOOT à l'ÉCOLE : GUENTRANGE le 16 mai 2023
- Journée féminine : Montigny-Lès-Metz le 20 mai 2023
- Coupe de MOSELLE Loisir-vétérans : APM METZ FC le 3 juin 2023
- Rassemblement départemental U11 : MORHANGE le 3 juin 2023
- FESTIVAL U13R : PLANTÈRES le 10 juin 2023
- Coupes de MOSELLE féminines : DIEUZE le 18 juin 2023

Plusieurs finales 2023 n'avaient pas encore trouvées leur club d'accueil. Après un travail préparatoire des commissions dédiées, le Comité de Direction décide de confier l'accueil aux clubs suivants :

- Coupes de MOSELLE Jeunes : PETITE-ROSSELLE le 11 juin 2023
- Trophée « Champion de MOSELLE » : APM METZ FC le mercredi 21 juin 2023
- Coupes de MOSELLE Seniors : ENNERY le 25 juin 2023.

A noter également que la Coupe de Moselle des Ets Spécialisés dans sa 30^e édition se jouera à St Symphorien le mercredi 7 juin dans le cadre plus vaste d'une manifestation impliquant une promotion de JO Paralympiques.

La journée nationale des U7 se jouera sur l'ensemble du territoire mosellan le 10 juin 2023 en des lieux qui seront à fixer par la section U7-U9.

La journée nationale des U se jouera sur l'ensemble du territoire mosellan le 11 juin 2023 en des lieux qui seront à fixer par la section U7-U9.

11. Bilans :

- Les VŒUX du DMF > membres du CD présents

Cette manifestation du 12 janvier 2023 a été appréciée à sa juste valeur par tous les participants.

- L'AG de la LGEF > les délégués du DMF

Bon déroulement de cette AG du 14 janvier 2023. Le budget proposé par le CD de la LGEF a été adopté, contribuant ainsi à apaiser l'ambiance générale.

- SÉMINAIRE 2023 > Henri VIGNERON

La réunion annuelle des membres du CD et des présidents des commissions du DMF s'est déroulée le samedi 4 février 2023 au centre de formation du FC METZ.

Deux thèmes avaient été proposés aux participants :

- « L'offre de pratiques du DMF pour jeunes des U13 aux U18 : améliorer ; développer, organiser »
- « Les comportements sur et hors des terrains : prévenir, éduquer, réprimer »

Les réflexions doivent trouver une suite pratique.

A noter que la présence des membres du CD a été forte alors que celle des présidents des commissions devrait pouvoir s'améliorer pour l'édition 2024.

- Les RENCONTRES du président > Henri VIGNERON

Les traditionnelles « RENCONTRES du Président » se sont tenues au début du second trimestre dans chaque secteur :

HOUILLER	MORSBACH le 17 janvier 2023
METZ	VERNY le 17 février 2023
MONTAGNE NORD	IPPLING le 1 ^{er} février 2023
MONTAGNE SUD	BASSE HAM le 15 février 2023
SIDERURGIE	REDING le 21 février 2023

94 clubs ont été représentés (environ 30% des clubs du DMF), 145 dirigeants (dont 8 dirigeantes) ont assisté. La participation des dirigeantes a été plus faible que l'an passé (5% pour 12% de dirigeantes licenciées).

Les thèmes librement abordés ont été très variés. Les préoccupations des dirigeants sont ainsi remontées

- Les TROPHÉES Arbitres-Éducateurs > Vincent MERULLA

La cérémonie s'est déroulée le 14 mars au Seven Casino d'Amnéville. Elle a été très appréciée. Le point fort en a été l'intéressant débat entre Alain SARS et Julien FRANCOIS renforcés par René LOPEZ et par Bernard DÉSUMER. Nombre d'arbitres et d'éducateurs méritants y ont été récompensés tout comme des clubs qui mettent leurs installations au service des formations d'éducateurs et d'arbitres. A noter que le coup de cœur « Educateurs » a été attribué à Julien ARANDA, le très investi président de la Commission FOOT UNIFIÉ, le cœur de cœur « Arbitres »

a mis en valeur Antoine ZARBO, ancien président de la SCA Forbach. Le challenge « Francis SCHECK » est revenu au CS VEYMERANGE.

- La réunion avec les clubs de moins de 100 licenciés à DOLVING > Pierre TAESCH

Concrétisation des travaux de prospective effectués lors du Comité de Direction de VITRY / ROSSELANGE : une première réunion s'est déroulée dans le secteur Montagne Sud à DOLVING lundi 20 mars de 18h30 à 20h45.

37 participants dans le club house représentant 18 clubs à petits effectifs très heureux d'avoir été conviés pour cette réunion d'échanges et d'aides aux clubs spécifiques à cette catégorie.

Ordre du jour :

- Présentation de la politique du DMF
- Résultats du questionnaire adressé aux clubs mosellans concernés (47% des clubs)
- Le Foot loisir : développement des plateaux
- Echanges sur l'arbitrage, les équipes de jeunes...
- Buffet convivial préparé par le club support
L'objectif n'était pas de s'attarder à des constats connus mais de faire des propositions concrètes
- Réduction du nombre d'équipes seniors dans les clubs afin de maintenir les clubs à petits effectifs
- Limiter le nombre d'équipes en football d'animation par club
- Rappel du principe et règles des ententes (football loisirs) et groupements (compétitions)
- Rencontres entre villages en mai pour travailler des préprojets puis bénéficier de l'aide du DMF pour la mise en place (garder l'identité « clocher »)
- Insister sur la qualité indispensable des éducateurs en insistant sur les formations
- Reconnaissance des arbitres bénévoles « de club » et formation d'arbitres en juin
Prochaines rencontres : secteurs Houiller / Montagne Nord puis Metz / Sidérurgie

Secteur HOUILLER	45 clubs	Lundi 22 mai	A fixer L'HOPITAL ?
Secteur METZ	34 clubs	Mardi 13 juin **	A fixer
Secteur MONT. NORD	32 clubs	Lundi 15 mai	KALHAUSEN
Secteur SIDERURGIE	28 clubs	A fixer	A fixer

12. Divers

- Nominations

- Élona LLUCH, membre de la Commission féminine
- Patrick FALANTIN, délégué du DMF

- Projets de groupements de clubs

- Académie de Football des Trois allées (Abreschviller, Saint Quirin, Troisfontaines)
- Entente Metzervisse-Volstroff (EMV)
Le CD émet un avis favorable pour ces deux projets. Ces avis seront transmis au CD de la LGEF.

- Projet de fusion

- La fusion par absorption de l'ES VILLING par la JS REMERING-les-HARGARTEN sous le nom de l'Union Sportive REMERING-VILLING. Le CD émet un avis favorable qui sera transmis au CD de la LGEF.

- Aides

Sollicité, le Comité de Direction décide d'apporter les aides suivantes :

- Musée Football Ouvrier de JOEUF : 1 000€
- Déplacement à Lyon pour la finale nationale Foot golf Amnéville Beach : 500€
- Déplacement à Amiens au Tournoi national UNAF de l'équipe UNAF Moselle : 500€

- Esprit du football animation :

Une communication sur l'esprit du football animation a été envoyée aux clubs et publiée sur le site du DMF.

Le formulaire de déclaration de tournoi ou de rassemblement présenté a été avalisé par le CD. Il sera envoyé aux clubs et publié sur le site du DMF.

Le CD aura à décider prochainement des sanctions à prononcer à l'encontre des clubs contrevenants.

13. Informations du secrétaire général

- Réunions « Aides aux clubs »

Trois réunions sont programmées pour l'heure :

- Le lundi 17 avril 2023 au clubhouse de l'AS VOLSTROFF
- Le mardi 18 avril 2023 au clubhouse de l'ES MACHEREN
- Le mardi 25 avril 2023 au clubhouse du SC MARLY

Toutes ces réunions se tiendront à partir de 19 heures.

Les dates et lieux des réunions pour le secteur Montagne Nord et Montagne sud ne sont pas connues pour l'heure.

- Mise en inactivité

Le club de FC la VERRERIE SOPHIE STIRING est mis en inactivité.

- Championnats MOSELLE Seniors

Au 1^{er} avril, 452 équipes participent aux divers championnats. Depuis le démarrage de ces championnats, 12 équipes sont forfait général. Une lente érosion du nombre d'équipes se poursuit depuis la période avant Covid.

- Instructeur organe décentralisé du secteur HOULLER de la Commission de discipline départementale

M DACKO a démissionné de sa fonction. Il s'agit de lui trouver un remplaçant compétent. En attendant, les instructions seront confiées alternativement à l'un des quatre autres instructeurs.

14. Informations du directeur général

- Licenciés au 3 avril 2023

Avec un plafond de 45000 licenciés dépassé (45193), le football mosellan est au plus haut de ces 15 dernières années, soit au quatrième rang des districts de France en matière de licenciés, premier district en nombre de clubs. Ainsi, les effectifs sont en augmentation de 1200 unités par rapport à la précédente saison.

- Barre des 3500 pratiquantes dépassée chez les féminines
- Nette augmentation de 14% dans le football d'animation
- Augmentation de +5% chez les dirigeants
- Plus de 1000 éducateurs diplômés licenciés

- Formations professionnelles BMF/BEF

Les retours de France Compétence qui n'a pas statué son renouvellement avec la FFF afin de pouvoir enseigner contre rémunération pour les deux premiers niveaux obligent les instances à modifier l'organisation prévue pour le lancement des formations de la saison 2023 – 2024.

Il s'agit notamment d'avancer avant le 18 mai les actions déjà planifiées (tests, positionnement et premier jour de formation pour les BMF / BEF de la saison prochaine. De même la date limite de dépôt des candidatures BMF est fixée au 18 mai.

- Situation des clubs du DMF redevables au 1 avril 2023 ; FC BITCHE

En sa réunion du 8 mars 2023, la commission administrative a pris la décision de mise « hors compétition » à compter du 17 mars les équipes du club évoluant à 11. (Déficit du club supérieur à 750€).

Compte tenu des explications du club concernant le retard de paiement et du règlement de la dette effectué, **le Comité de Direction, à l'unanimité des membres présents, a décidé de réintégrer les équipes dans les championnats et de faire jouer les rencontres :**

- D2 groupe G du 26 mars 2023 WIES WOELF 93 – BITCHE

- **D3 groupe N du 26 mars 2023 BITCHE – ENCHENBERG**
à des dates fixées par le service des compétitions du DMF.

Le Comité de Direction a décidé, à l'unanimité des membres présents, que les clubs dont la dette est inférieure à 400€ verraient leur situation gérée au cas par cas par les services administratifs et financiers du DMF.

15. Tour de table

- **Séminaire des délégués mosellans à BENESTROFF > P. TAESCH**

Vingt-cinq délégués mosellans étaient présents au séminaire de mi saison qui s'est tenu dans la salle municipale de BENESTROFF le 11 mars dernier. Ce fut l'occasion d'informations diverses, de faire travailler en groupes les anciens et nouveaux dans la mission à l'occasion d'une situation de rencontre proposée mais également de partager les expériences au cours d'un buffet préparé par le club support.

- **Formations > P. TAESCH**

. « Apprendre à gérer un conflit » samedi 1er avril à FLETRANGE (délégués mosellans) 16 présents

. « Conduite de réunion » samedi 13 mai à ENNERY (délégués mosellans, apprenants DMF, SCA) 16 candidats

. En projet « Laïcité et Valeurs de la République »

Chaque président des clubs ayant répondu favorablement à l'invitation remercie le Comité de Direction pour cette participation aux travaux en appréciant les échanges, découvrant ainsi le travail d'un Comité de Direction, propos appuyés par Christophe WOIRHAYE représentant Monsieur le maire de Fameck, souhaitant une bonne continuation aux instances.

Madame Laurence MASET-KLEBER, conseillère départementale du canton de Fameck, remercie le DMF pour son invitation à cette soirée de travail. Également maman d'un petit garçon évoluant en football d'animation, elle exprime son inquiétude de constater que certains clubs se meurent de l'intérieur et espère que le fruit des travaux du Comité de Direction et des bénévoles des commissions permettra d'aller de l'avant en fidélisant les jeunes dans leurs clubs. Madame MASET-KLEBER précise également que le département a réévalué très sensiblement l'aide à la licence en faisant passer le montant à 9€ pour les jeunes et met en exergue l'importance de la prévention avant la sanction. Toutes ses félicitations s'adressent à l'engagement constant du DMF sur et hors terrain.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint
Henri VIGNERON, secrétaire général